Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260112-009_01_2026-DE

Bordereau de signature

009-01-2026 Demande de subvention amendes de police

Signataire	Date	Annotation
Frédérique MINSSIEUX	26/01/2026	**Action : Visa**
Thierry BEAUJOUAN	28/01/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de Thierry BEAUJOUAN (Maire , COMMUNE DE GUIPRY-MESSAC) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 06 juin 2023 à 11:31 au 06 juin 2026 à 11:31.
Frédérique MINSSIEUX	28/01/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : PDF_34304 // Deliberations

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260112-009_01_2026-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Guipry Messac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	23	28

Vote
A l'unanimité
Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 12 Janvier à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Guipry Messac s'est réuni à la Salle du Conseil - mairie annexe, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/01/2026.

Présents : M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, AUBEUX Céline, BILY Vanessa, BOISNARD Aurélie, DIVET Marcel, FERRIER Marie-Josèphe, FEVRIER Amélie, FOUREL Céline, GENDROT Jean-Marc, GICQUEL Jérôme, GUILLOT Sandrine, HERAULT Chantal, LEDEDENTE Sébastien, LEPOGAM Philippe, LERAY Michel, MALDONADO Jean-Marc, MENOUX Serge, MERCIER Gaëlle, OUVRARD Vincent, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, SOREL Bernadette, VOLAND Christian,

Excusé(s) ayant donné procuration : BOUCHARD Emilie à Mme AUBEUX Céline, DJOKO-KOUAM Moïse à Mme SOREL Bernadette, FOUGERAY Jacqueline à M. BEAUJOUAN Thierry, MARCHAND Régis à M. PITRE Rémi, ROUL Christophe à M. GENDROT Jean-Marc,

Absent(s) : DUPONT Lucie, GUILLONNET Madeleine, JUDAIS Maxime, MAUNY Odile, MOLLIERE David,

A été nommé(e) secrétaire : Mme SOREL Bernadette

009_01_2026 – Demande de subvention au titre des amendes de police

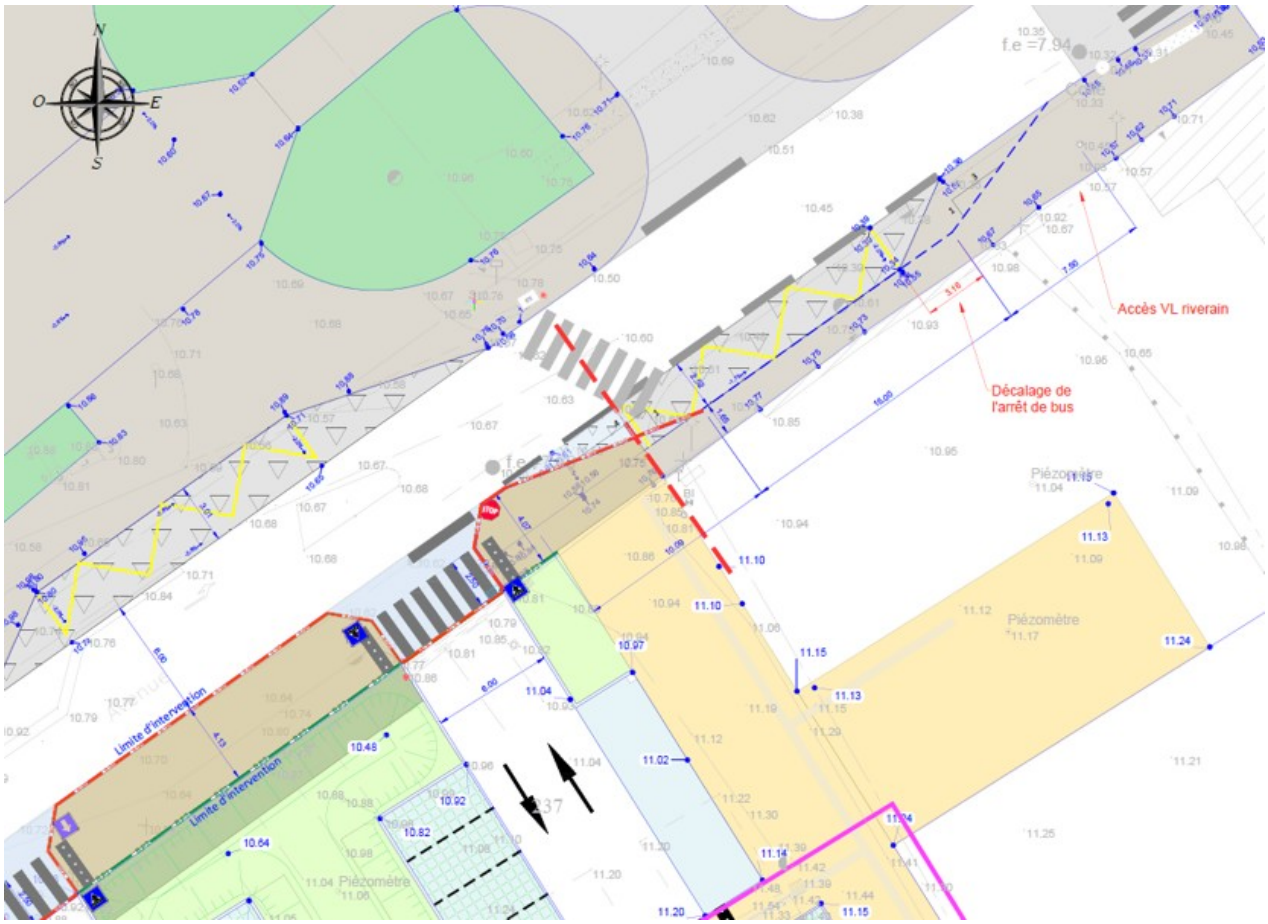
Le fonds « amendes de police » est une dotation notifiée annuellement par l'Etat au Conseil départemental et dont la répartition est faite dans le cadre général fixé par l'Etat et selon des modalités particulières fixées par l'assemblée départementale.
L'article L 2334-24 du CGCT prévoit que l'Etat verse aux communes et à leurs groupements une partie de produit recouvré des amendes de polices relatives à la circulation routière, en proportion des amendes dressées sur le territoire. Les amendes de stationnement ne sont pas concernées.
Les travaux financés doivent relever de la sécurisation de la circulation. L'enveloppe répartie par le Département concerne les communes de moins de 10 000 habitants

Comme chaque année la Commune va déposer un dossier de demande de subvention au titre du produit des amendes de police. Le dossier présenté pour 2026 sera la création d'une aire d'arrêt de bus sécurisée sur la RD face à la Gare côté COSMOS. Le projet est estimé à 30 003.75€HT.

Descriptif détaillé : Création d'une aire de bus sécurisée dans le cadre de l'aménagement du

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260112-009_01_2026-DE

secteur COSMOS (hors périmètre de l'aménageur Lamotte) et face au parvis récemment aménagé par Vallons de Haute Bretagne Communauté (aire de bus sécurisée créée côté gare). L'aire de bus s'inscrit le cadre d'un projet de liaison de transport en commun porté par Redon Agglomération et Vallons de Haute Bretagne (ligne de rabattement vers la gare et Sixt sur Aff via Pipriac). L'aire de bus servira aussi aux scolaires comme vu avec la Région pour ramener à terme l'aire Anne de Bretagne existante mais non sécurisée sur cette nouvelle aire.



Il est proposé au conseil municipal :

- *De demander une subvention au Département au titre du fonds de répartition des amendes de police pour concourir au financement de travaux de sécurisation routière à hauteur de 30 003.75€ tels que :*
-

Localisation des travaux *1* (n° des voies, lieu-dit)	Nature des travaux	Objectifs d'amélioration de la sécurité routière	Dépenses Hors Taxes (en euros)
RD 772 - avenue de la gare	Création d'une aire de bus Cosmos-Gare sécurisée sur route départementale en zone agglomérée	Site sécurisé et multimodal	30003,75
		TOTAL	30003,75

- *D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent au dossier*

Le conseil municipal est invité à délibérer

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260112-009_01_2026-DE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la Commission Voirie,

Considérant la possibilité de bénéficier d'un financement des travaux de sécurisation routière par le fonds de répartition des amendes de police,

Le Conseil Municipal,
Sur rapport de M. VOLAND, Adjoint au Maire délégué à la voirie,
Après en avoir délibéré,

Demande une subvention au Département au titre du fonds de répartition des amendes de police pour concourir au financement de travaux de sécurisation routière à hauteur de 30 003.75€ tels que :

Localisation des travaux *1* (n° des voies, lieu-dit)	Nature des travaux	Objectifs d'amélioration de la sécurité routière	Dépenses Hors Taxes (en euros)
RD 772 - avenue de la gare	Création d'une aire de bus Cosmos-Gare sécurisée sur route départementale en zone agglomérée	Site sécurisé et multimodal	30003,75
		TOTAL	30003,75

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent au dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/01/2026
Le Maire
Thierry BEAUJOUAN